

CÉ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Janv. 2024 #119

lespontsdece.fr



La Ville investit
dans des projets ambitieux

page 5

MA VILLE EN BREVES...

Dictée géante à la médiathèque
pour la Nuit de la Lecture

DANS MON QUARTIER

Le quai de Jemmapes et le port
du Grand Large réaménagés

FIGURE

Marie-Agnès Renou,
Créer du lien entre les entreprises locales



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les 22 nouveaux élus.es du dixième conseil municipal des enfants ont été officiellement installés dans leurs nouvelles fonctions le 16 décembre dernier en présence du maire et de plusieurs élus.es municipaux. Élèves de CM1 et de CM2, ils sont issus de toutes les écoles de la Ville. Pendant les deux ans de leur mandat, ils vont pouvoir mettre en œuvre les projets pour lesquels ils ont été élus par leurs camarades : olympiades sportives dans les quartiers, aides et animations intergénérationnelles, protection de l'environnement, organisation du carnaval, plantation d'arbres...

UNE PISTE D'APPRENTISSAGE POUR MIEUX ROULER À VÉLO



Inauguration de la piste le 16 décembre.

Depuis mi-décembre, une première piste d'apprentissage vélo est à disposition au complexe sportif Francois-Bernard. Une idée qui avait germé lors des débats des Avancé climatiques. Cette piste, ouverte aux écoles, aux associations et même aux particuliers pendant les heures

d'ouverture du stade, a pour vocation d'apprendre la conduite à vélo sans le stress de l'environnement routier. Cet équipement permettra aux écoles de délivrer le «savoir rouler». Une aide budgétaire forfaitaire de la Ville permettra également aux familles l'achat d'indispensables équipements de sécurité.

LA SERENITÉ DU DÉSORDRE : PROCHAINE EXPOSITION À RIVE D'ARTS



Du 13 janvier au 25 février, René Barreau, artiste actuellement installé aux Ponts-de-Cé exposera ses créations à Rive d'Arts. Assistant de Francois Morellet durant les années 70, René Barreau a choisi de présenter une rétrospective de son travail qu'il présente lui-même comme un «chaos ordonné».

Exposition à voir du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, 15 rue Boutreux. Entrée libre.

VŒUX 2024

Depuis le 1^{er} janvier, une vidéo des vœux du maire est disponible sur les supports numériques municipaux (site internet, réseaux sociaux, chaîne YouTube).

Une rétrospective 2023 le sera également dans les prochains jours et les vœux de l'équipe municipale à la population auront lieu le lundi 15 janvier à 19h à Athlétis.

RECENSEMENT 2024

Comme à chaque début d'année, il sera procédé à un recensement de la population sur la commune. Deux agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Il suffira alors de se connecter au site, de saisir les identifiants présents sur la notice puis remplir le questionnaire. Ces informations statistiques sont importantes, elles permettent de mieux connaître la population et déterminent le montant de certaines dotations de l'État, le nombre de pharmacies sur la commune, d'élus.es...

UNE FÊTE DU JEU DANS LE QUARTIER DE LA MONNAIE

A noter dans vos agendas, un nouvel événement dans le quartier de la Monnaie le samedi 25 mai 2024 : une journée autour du jeu ! Plus d'informations dans un prochain Cé l'info.

ZOOM SUR

DICTÉE GÉANTE À LA MÉDIATHÈQUE POUR LA NUIT DE LA LECTURE

RENDEZ-VOUS LE 20 JANVIER POUR LA DEUXIÈME GRANDE
DICTÉE PROPOSÉE PAR LA MÉDIATHÈQUE.

Après une première édition réussie, l'équipe de bibliothécaires fait de nouveau appel à Toma Beunardeau et Eric Le Bras, comédiens du collectif Intérieur Moquette pour animer avec humour et légèreté cet exercice d'orthographe et de grammaire ouvert à tous. Envie de donner le meilleur de vous-même et de remporter cette année les Jeux Olympiques du zéro faute ? Venez nombreux pour challenger vos voisins de table, faire des accords du COD et, dans tous les cas, vous amuser.

20 janvier à 18h - Dès 12 ans - Sur inscription gratuite à la médiathèque



UNE NOUVELLE COUR D'ÉCOLE RENATURÉE

Avec l'inauguration de la nouvelle cour de l'école Raymond-Renard, la municipalité poursuit son programme de renaturation des cours de toutes les écoles de la Ville. Après celle de Raoul-Corbin l'an dernier, ce sera au tour de celle de l'école André-Malraux de voir disparaître le bitume au profit de plus de végétation, de revêtements drainants et de jeux en bois. A chaque fois, ces transformations font l'objet d'une concertation avec les parents élus au conseil d'école et les enseignants.



Inauguration de la cour de l'école par le maire avec la complicité de deux élèves de l'école.

LES PONTS-DE-CÉAIS ONT ÉTÉ GÉNÉREUX



C'est finalement un chèque de plus de 9 000€ qui a été remis au comité départemental du Téléthon. Un montant supérieur aux années précédentes dû à une belle mobilisation de nombreuses associations locales. De nouvelles animations ont été proposées et elles ont rencontré un franc succès. Rappelons que les sommes reversées au Téléthon contribuent à la recherche pour lutter contre les maladies neuromusculaires, rares, évolutives et lourdement invalidantes.

LE CHIFFRE DU MOIS

13 271

C'est le nombre officiel d'habitants communiqué par l'INSEE pour ce début d'année 2024 aux Ponts-de-Cé. Un chiffre en hausse de 148 unités par rapport à l'année précédente. On apprend aussi que le nombre de logements sur la commune est de 6 581 et que celui d'habitants par logement est inférieur à 2 (1,90 exactement). Plus de renseignements disponibles sur le site insee.fr

02 **MA VILLE
EN BREVES...**

05 **GRAND ANGLE**



La Ville investit dans des projets ambitieux

10 **VIE
MUNICIPALE**

12 **ENFANCE
& JEUNESSE**



13 **DANS MON
QUARTIER**

14 **VIE
ASSOCIATIVE**

16 **FIGURE**



Marie-Agnès Renou,
créer du lien entre les entreprises locales

17 **TRIBUNE
DES ÉLUS**

18 **MES
RENDEZ-VOUS**

ÉDITO



En ce début de nouvelle année, permettez-moi tout d'abord en mon nom personnel mais aussi au nom de tous les élus.es du conseil municipal et des agents municipaux de vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2024.

Chacun formulera les vœux qui lui sont chers mais pour ma part, je formule le souhait d'une société plus apaisée et plus résiliente. Beaucoup d'informations ou de nouvelles reçoivent un écho disproportionné, alimenté par les réseaux sociaux, certaines chaînes d'informations ou par des débats nationaux stériles d'où seul le brouhaha sort vainqueur.

Je souhaiterais donc que 2024 soit une année de raison, d'écoute, d'échanges et de solidarité.

Chacun, à son niveau, peut contribuer à rendre ce vœu possible. Il est à la portée de tous de faire preuve de plus d'empathie pour convaincre plutôt que de contraindre.

Belle année 2024 à toutes et à tous !

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info est un journal d'informations municipales
réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774

Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef** : Fabrice Villechien / **Rédacteurs** : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page** : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com / **Crédits photos** : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution** : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT
Imprimé avec encres végétales



LA VILLE INVESTIT DANS DES PROJETS AMBITIEUX

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE, LES ÉLUS.ES ONT ADOPTÉ LE BUDGET 2024. L'ENVELOPPE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SERA AUGMENTÉE AINSI QUE CELLE DU CCAS ET UNE MAJORITÉ DES INVESTISSEMENTS AURA UN IMPACT POSITIF OU NEUTRE SUR LE CLIMAT.



Image de synthèse du futur accueil jeunes
(photo Christian Grimaud architecte DPLG).

Le budget 2024 est dans la droite ligne des orientations proposées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires du 21 novembre 2023.

«Les dépenses de fonctionnement vont augmenter. Cela s'explique par l'augmentation des charges à caractère général avec, par exemple, l'entretien de nouveaux terrains communaux tels que le parc des Maisons rouges ou la hausse des tarifs d'achats de repas pour la restauration scolaire, et des charges de personnel due notamment à la revalorisation des rémunérations des agents et à des créations de postes» explique Emilie Boyer, adjointe aux finances et au tourisme. La subvention versée au CCAS augmentera elle aussi. Elle était restée constante de 2015 à 2020, elle ne permettait plus de faire face à l'accroissement des missions et des charges du CCAS qui, par ailleurs, rencontre les mêmes contraintes liées à l'inflation que la Ville. Les mesures salariales, nationales et locales, ont également un impact sur les dépenses de personnel du CCAS. La Ville va donc les compenser en augmentant de 36 000€ la subvention qui lui est versée. Quant à l'enveloppe destinée aux subventions associatives, elles

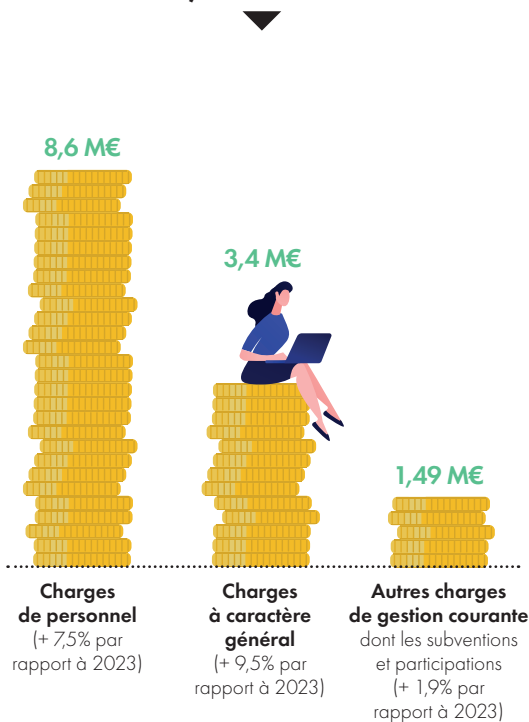
augmente de 5 %. Parallèlement, la collectivité prend également à sa charge, la hausse des coûts énergétiques des locaux communaux dans lesquels exercent les associations.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 5,9 % par rapport au budget 2023 notamment grâce aux recettes fiscales (+ 5 %). A noter que, conformément aux engagements pris par les élus. es les taux communaux des taxes d'habitation, foncières bâtie et non bâtie n'augmenteront pas. En matière d'investissement, l'augmentation constatée est due à l'arrivée de plusieurs grands projets du mandat qui seront mis en œuvre cette année : le club house au complexe sportif François-Bernard, le nouvel Accueil Jeunes avenue Galliéni, l'arrivée de la géothermie sur l'île du château, la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux et la renaturation de la cour de l'école André-Malraux. Pour faire face à ces dépenses d'investissement, les élus. es ont prévu de contracter un emprunt d'environ 4 M€. Cette somme pourra être revue en cours d'année en fonction du niveau de trésorerie, de l'avancement des travaux et du rythme de versement des subventions.

FONCTIONNEMENT : DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN HAUSSE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

13,8 M€ DONT



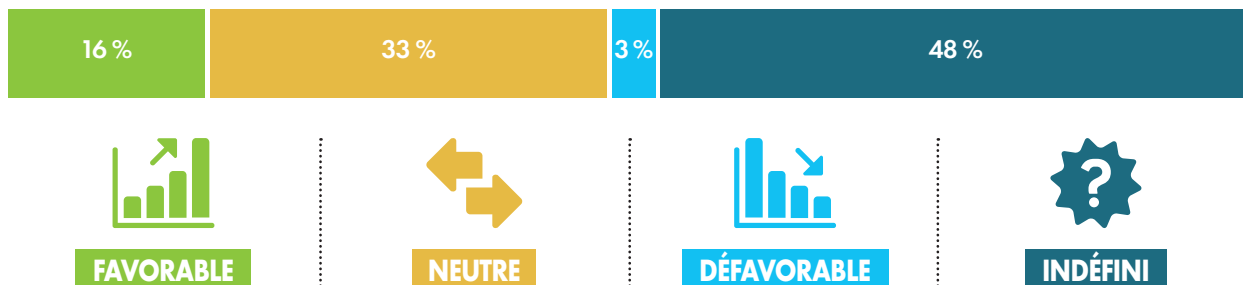
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

15,1 M€ DONT



INVESTISSEMENT : 9,2 M€ DONT 7,8 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

AVEC QUEL IMPACT POUR LE CLIMAT ?



> Une note de synthèse est disponible sur le site internet de la Ville, accessible en suivant

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT AYANT UN IMPACT FAVORABLE SUR LE CLIMAT



Rénovation thermique
des bâtiments de l'école
André Malraux



Construction
d'un nouvel Accueil Jeunes
autonome en énergie



Construction
des infrastructures pour le projet
de géothermie sur l'île du château



Création
d'une coulée verte dans
le quartier de La Monnaie



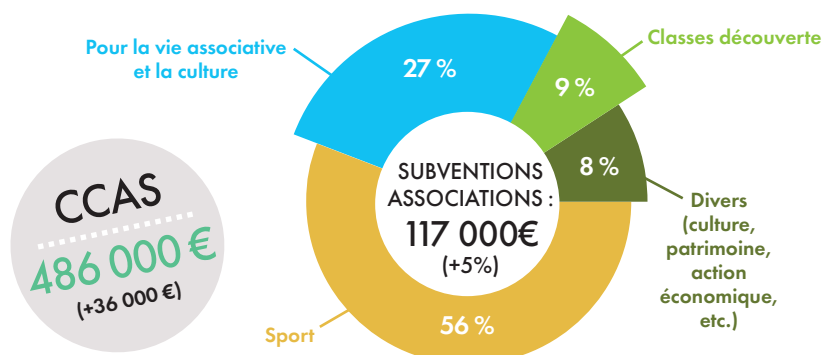
Renaturation
de la cour de l'école
Raymond-Renard



Budget
participatif

LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS

LES AIDES INDIRECTES AUX ASSOCIATIONS
REPRÉSENTENT UNE SOMME ESTIMÉE À 611 000 €.



Comme l'année dernière, le budget a été élaboré dans un contexte particulier du fait de l'inflation et de l'augmentation des prix de l'énergie. La Ville a toutefois souhaité maintenir la qualité des services publics et mettre en place de nouvelles actions ou animations à destination de la population pour conserver son attractivité et entretenir le lien social : par exemple, la Fête de la Loire, plus de rencontres «Un dimanche à Rive d'Arts» et des actions autour de la parentalité. Quant aux investissements, ils sont en lien direct avec la transition écologique comme la rénovation thermique des bâtiments municipaux, la renaturation de la cour de l'école André-Malraux, et le chauffage par géothermie sur l'île du château.

EMILIE BOYER,
adjointe aux finances
et au tourisme

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'ACCUEIL DES JEUNES DE LA COMMUNE

LORS DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU BUDGET 2024. PARMI ELLES, LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ACCUEIL JEUNES, DESTINÉ À RECEVOIR LES PONTS-DE-CÉAIS ÂGÉS DE 11 À 17 ANS.



40 %
DE MOINS DE 24 ANS
DANS LA POPULATION
PONTS-DE-CÉAISE

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

En 2020, la Ville a réalisé une analyse des besoins sociaux sur le territoire, ce qui a permis de faire un point sur l'accueil des adolescents. L'accueil passerelle, destiné aux 11-13 ans, et l'accueil jeunes, pour les 14-17 ans, étaient au départ proposés dans deux locaux préfabriqués au sein du complexe sportif François-Bernard. Celui de l'accueil passerelle n'étant plus adapté, les jeunes de 11-13 ans sont accueillis actuellement, le mercredi et pendant les vacances scolaires, au sein du club house du complexe sportif. Pour rappel, l'accueil des 14-17 ans est lui accessible pendant et hors vacances scolaires.

QUEL EST LE NOUVEAU PROJET ?

Un bâtiment d'environ 800 m² va être construit avenue Galliéni, sur un ancien parking, en face du stade. La Ville a choisi cet emplacement pour sa visibilité, l'avenue Galliéni étant un axe structurant, et sa proximité avec le collège François-Villon et le skatepark. Grâce à l'installation de panneaux solaires sur le toit, le bâtiment sera autonome en énergie.

QUELS AVANTAGES POUR LES ADOLESCENTS ?

Dans ce futur équipement seront réunis les deux accueils : l'équipe du service Enfance Jeunesse dispersée actuellement dans plusieurs sites, et le Point Information Jeunesse, localisé à ce jour au CCAS. Le bâtiment sera composé de deux grandes salles d'activités et d'une autre salle pouvant accueillir par exemple des ateliers cuisine. Les propositions d'activités seront plus nombreuses et diversifiées. De plus, grâce à un partenariat avec le service culture, des expositions pourront être organisées ainsi que des activités autour de la musique.

QUEL EST LE COÛT DE CET ÉQUIPEMENT ?

Le montant de la construction de cet équipement est d'environ 2,7 M€, financés par la Ville. La CAF, la Région, le Département et l'État ont été sollicités pour des subventions.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

Les travaux vont commencer en 2024 et durer 10 à 12 mois. La livraison est donc prévue mi 2025.



SÉANCE 19 DÉC. 2023

FIXATION D'UN MONTANT ANNUEL D'INDEMNITÉ POUR FRAIS DE REPRÉSENTATION ALLOUÉ AU MAIRE

Le maire est amené à engager des dépenses qu'il supporte personnellement à l'occasion de l'exercice de ses fonctions dans le cadre d'événements et manifestations qu'il organise ou auxquels il participe. Le conseil municipal vient de fixer le montant annuel d'indemnité pour frais de représentation alloué au maire à 2 000€ (montant moyen réel constaté ces dernières années). L'indemnité est versée sur la base des frais réels au fur et à mesure de la présentation des éléments justificatifs originaux.

OUVERTURE DES COMMERCE AUTORISÉE CERTAINS DIMANCHES

Afin de soutenir le dynamisme économique, le conseil municipal a décidé, comme l'ensemble des communes de l'agglomération, d'autoriser l'ouverture dominicale des commerces. Pour 2024, il s'agit de 4 dimanches (contre 5 en 2023), les 30 juin, 1er, 15 et 22 décembre. Ces ouvertures correspondent aux soldes et aux fêtes de fin d'année. Pour le secteur automobile qui est géré différemment, ce sont les dimanches 14 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre et 13 octobre, pendant les opérations nationales des constructeurs.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE CEZAM PAYS DE LA LOIRE ET LA VILLE

La Ville vient de renouveler la convention de partenariat avec l'association CEZAM Pays de la Loire. Les personnes titulaires de la carte CEZAM, carte de réduction nationale pour la culture et les loisirs, bénéficient du tarif réduit pour les spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle.

FUSION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE RAYMOND-RENARD

La collectivité a la charge de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles publiques. Elle décide ainsi de la création et de l'implantation des écoles sur son territoire. L'Éducation nationale déploie, quant à elle, l'organisation administrative nécessaire au soutien de sa mission d'enseignement. Dans ce cadre, elle a sollicité la municipalité au sujet de la fusion des écoles maternelle et élémentaire Raymond-Renard. Ce projet a été approuvé à l'occasion des deux conseils d'écoles qui se sont tenus le 5 décembre dernier réunissant parents élus et enseignants des écoles concernées. Cette fusion permettra d'apporter une continuité pédagogique de la toute petite section jusqu'au CM2 et simplifiera les relations administratives de l'établissement avec les services de la Ville autour d'une direction unique. Le futur groupe scolaire sera composé de trois classes maternelles et de cinq classes élémentaires, soit un effectif de 172 élèves à ce jour.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Samedi 3 février / quartier de La Monnaie / La Brosse / Place des Mazeries / de 10h30 à 12h.



OUVREZ VOTRE JARDIN POUR L'ART EN CÉ JARDINS LE DIMANCHE 23 JUIN 2024 !

LA 8^{ÈME} ÉDITION DE L'ART EN CÉ
JARDINS AURA LIEU LE DIMANCHE
23 JUIN 2024 DE 10H À 18H.

Il s'agit d'une journée où l'art sous différentes formes (peinture, sculpture, photo, spectacle vivant...) s'invite dans les jardins des particuliers, publics municipaux ou partagés.

Si vous résidez dans les quartiers de l'Île, Saint-Aubin, Saint-Maurille, Sorges ou sur la levée de Belle-Poule et que vous souhaitez ouvrir votre jardin pour accueillir des artistes et participer à une journée conviviale, contactez la Maison des associations au 02 41 79 70 67 ou maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr



MIEUX CHEZ MOI, LE GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ



Des conseils sur les matériaux à utiliser sont également donnés dans les locaux de la plateforme.

Ça y est, l'hiver est arrivé. Il apporte avec lui son lot de questions sur son logement. Comment réduire ma facture de chauffage ou celle de mon locataire ? Mon logement est-il bien isolé ? Mon système de chauffage est-il performant ? Comment me sentir mieux chez moi ? A quelles aides financières ai-je droit pour rénover mon logement ?... À toutes ces questions, et aux autres, la plateforme «Mieux chez moi», entend apporter des réponses claires et précises aux habitants de l'agglomération.

Référencé Espace Conseil France Renov, « Mieux chez moi » prodigue des informations et conseils gratuits, neutres et indépendants à tous les propriétaires qui souhaitent engager des travaux d'amélioration. C'est un appui technique, administratif, financier et juridique au service des habitants du territoire.

Le mercredi 13 mars prochain, les conseillers «Mieux chez moi» tiendront une permanence en mairie des Ponts-de-Cé pour répondre aux questions concernant l'amélioration de votre logement. Qu'il s'agisse de travaux d'adaptation, de rénovation énergétique ou de rénovation lourde, les conseillers seront à votre écoute pour vous aiguiller sur votre projet et vous informer sur les aides financières.

Pour vous inscrire, écrivez à
« mieuxchezmoi@angersloiremetropole.fr »
ou contactez le 02 41 36 28 67.

L'ÉCO GESTE DU MOIS

5 éco-gestes pour réduire sa facture d'électricité pendant l'hiver :

débrancher les appareils non utilisés, remplacer ses vieilles ampoules par les ampoules LED, baisser son chauffage d'1° (pour gagner 7 % sur sa consommation), dégivrer régulièrement son réfrigérateur et son congélateur et laver son linge à 30°.



ZOOM SUR

UN TEMPS POUR MOI

LE CCAS RECONDUIT EN 2024 LES ATELIERS DÉDIÉE AUX SENIORS VIVANT EN COUPLE DONT L'UN EST DEVENU L'AIDANT DE L'AUTRE.

Proposés le premier mercredi du mois, de 15h à 17h à la résidence autonomie «Les Champs Fleuris», ces ateliers gratuits s'adressent aux couples vivant sur l'agglomération angevine. Ils sont répartis en deux ateliers distincts : un pour les aidants et un pour les aidés. Prochain rendez-vous le 7 février

Renseignements et inscriptions au Trait d'Union : 02 41 79 75 72.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Alerte sur les conséquences du réchauffement climatique qui prolonge la présence et l'activité des frelons asiatiques en France et sur notre territoire communal.

Ne nous trompons pas, c'est un fléau qui nous concerne tous car il impacte directement la biodiversité en été, saison dans laquelle la recherche de protéines est vitale pour le devenir des nids de cette espèce de frelon. La lutte contre ce fléau envahisseur comporte deux phases : une phase préventive (entre le 15/02 et le 15/05 pour le piégeage des reines) et une phase curative (en hiver pour la destruction des nids).

Il faut profiter de la chute des feuilles pour observer et détecter les nids créés dans l'année en signalant leur existence et position à la municipalité qui procédera à la destruction de ceux situés sur le domaine public grâce à un contrat avec le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles. En ce qui concerne le domaine privé, chaque propriétaire est responsable de la destruction du nid, soit en contactant le GDON ou tout autre désinsectiseur.

Le propriétaire doit cependant signaler son action à la mairie à des fins statistiques. Une réunion d'information sur le piégeage sera programmée prochainement.



Pour tout renseignement : 02 41 79 75 56

NAISSANCES

NOVEMBRE 2023

- 17** Olivia de GUILLEBON
- 20** Alba LAROCHE
- 22** Anna BECEL
- 22** Lyvio TRÉFOUS
- 24** Maxence BOISNEAU
- 25** Ana BRENANS
- 27** Peyo GABORIT

DÉCEMBRE 2023

- 03** Alisha MASSARINI
- 04** Alya DERBEL
- 06** Evan VION

MARIAGE

DÉCEMBRE 2023

- 09** Angélique COGNÉ /
Christophe PANNEAU

DÉCÈS

NOVEMBRE 2023

- 08** Marie-Thérèse GUÉNET née DAVY
- 13** Jean-Louis PLANCHENAULT
- 18** Jeannine CORNIC née LIZÉ
- 20** Denise CHARRON
née ALEXANDRE
- 21** Yves TROMEUR
- 25** Thérèse LEVILAIN
- 25** Anne-Marie DENÉCHEAU
née GOURDON
- 28** Henri LABORDERIE

DÉCEMBRE 2023

- 1^{ER}** Jacques GUIMBRETIERE
- 1^{ER}** Philippe FRÉMIN
- 02** Renée THARREAU
née COULBAULT
- 02** Pierrette CHAVENEAU
née BONDU
- 06** Claude BORNES
- 11** Jacques L'HUISSIER
- 12** Daniel DURAND
- 16** Raymond BORÉ
- 18** Emmanuelle LEDUC née DAIDIÉ
- 19** Josiane MAYART née RUIZ
- 19** Gilbert HUET

LA VILLE ACCOMPAGNE DES JEUNES ÉLÈVES

C'EST LA 6^{ÈME} ANNÉE QUE LA VILLE PROPOSE À DE JEUNES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CP DE L'ÉCOLE ANDRÉ-MALRAUX SITUÉE DANS LE QUARTIER DE LA CHESNAIE DE BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF «COUP DE POUCE».



Enfants, parents, élus, encadrants municipaux et enseignants réunis salle des mariages pour le lancement du dispositif 2023/24.

Pour rappel, cette opération, financée par la Ville, permet une aide aux devoirs pour des élèves proposés par l'école. L'engagement permet un suivi tout au long de l'année avec des séances régulières d'écriture ou de lecture.

Six élèves sont suivis cette année, au lieu de cinq habituellement, nous les retrouverons en fin d'année scolaire. Ce dispositif renforce la confiance des enfants et de leurs parents en leur capacité à s'engager et à réussir à l'école.

PROCHAIN JOB D'ÉTÉ



Vous êtes lycéen ou lycéenne, étudiant ou étudiante et vous souhaitez trouver un emploi saisonnier pendant les vacances d'été pour avoir un revenu, acquérir une expérience professionnelle et développer vos compétences ? La mairie des Ponts-de-Cé organise un forum « Jobs d'été » le jeudi 22 février de 11h à 18h à Athlétis. Vous y trouverez des offres à consulter sur place et les jeunes auront

également la possibilité de rencontrer directement des recruteurs qui recevront les candidats en entretiens. D'où la nécessité de préparer un minimum sa venue : soigner sa présentation, apporter son CV (en nombre) et se préparer aux entretiens (avec l'aide du réseau IJ par exemple).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Quentin Brunet (Animateur Info Jeunes) pjj@ville-lespontsdece.fr — 02 41 79 75 72.

LE RETOUR DU CARNAVAL



Après le succès de l'an dernier, le défilé du carnaval reviendra égayer les rues de la Ville le samedi 3 février à 10h30 au départ d'Athlétis. Organisé par les conseils municipaux des enfants & des jeunes, les services enfance-jeunesse et culture avec la participation des APE des écoles, ce moment festif ne sera pas qu'un défilé. On trouvera aussi un village d'animations de 10h30 à 17h toujours à Athlétis où il sera possible de se restaurer sur place. Bonne humeur obligatoire ! Gratuit et ouvert à tous.

DES COMPOSTEURS COLLECTIFS DANS LE QUARTIER DE L'ÎLE

Afin de valoriser les biodéchets des habitants ne disposant pas de jardin, des composteurs collectifs ont été mis en place à proximité de la médiathèque et à l'entrée du potager de la Boire salée.



Les deux composteurs à l'entrée du parc de la Boire salée.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités locales ont l'obligation de mettre en place des solutions de tri des biodéchets pour les habitants, conformément à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) votée en 2020. Cette nouvelle réglementation vise à réduire l'empreinte carbone, produire du biogaz et améliorer la qualité des sols. Angers Loire Métropole, en charge de la gestion du service de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, propose différentes solutions de compostage : individuel pour les habitants et entreprises disposant d'un jardin, partagé pour les résidences (copropriété, habitat social, foyers de jeunes travailleurs...) équipées d'espaces verts et partagé de quartier pour les habitants ne disposant pas de jardin, ni d'espaces verts. C'est dans ce cadre que des composteurs collectifs ont été installés à proximité de la médiathèque et à l'entrée du potager de la Boire salée. Une vingtaine d'habitants étaient présents à l'inauguration le mois dernier. Ces composteurs de quartier fonctionnent avec des permanences d'ouverture tenues par des bénévoles, référents de site ou juste déposants. L'entreprise Label Verte assure un suivi technique pendant dix-huit mois. En complément, Angers Loire Métropole développera les besoins en apport volontaire.

Contact : Direction des services techniques au 02 41 79 39 29.



Une grande partie de quai devient une zone partagée à 20km/h.

LE QUAI DE JEMMAPES ET LE PORT DU GRAND LARGE RÉAMÉNAGÉS

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU QUAI DE JEMMAPES ET DU PORT DU GRAND LARGE VIENNENT DE SE TERMINER. PIÉTONS, CYCLISTES ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE PEUVENT DÉSORMAIS S'Y PROMENER EN TOUTE SÉCURITÉ.

Dès 2014, les élus.es avaient le projet, en liaison avec les comités de quartier et les riverains, de réaménager le quai de Jemmapes et le port du Grand Large.

Ces voies situées à proximité directe de la Loire étaient en effet utilisées comme itinéraire alternatif à la route départementale, ce qui entraînait des flux pendulaires venant de la RD132 et de la RD160 ; de plus, peu d'espace était dédié aux déplacements doux. Le nouvel aménagement met aujourd'hui en valeur un site remarquable et redonne de la place aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite tout en gardant le plan de circulation initial et en maintenant une capacité de stationnement sur le domaine public. Par ailleurs, il a été tenu compte de la demande des habitants pour aménager les pieds de mur.

Vie ASSOCIATIVE



« ON DÎNERA AU LIT » AVEC SORGES THÉÂTRE

Une femme croyant, à tort ou à raison, que son mari la trompe, trouve dans une revue, une recette pour se libérer de la routine conjugale.

Les protagonistes seront confrontés à une cascade d'erreurs et de quiproquos avant de pouvoir dîner au lit ! Une pièce de Marc Camoletti.

Salle Jacque-Houtin : samedis 27 janvier et 3 février.

Théâtre des Dames : en mars, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, dimanche 17 pour l'association «Les Sourires d'Allie», jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24.

Horaires : 20h30 sauf les dimanches à 15h.

Tarifs : adulte 8 € et moins de 16 ans 3 €.

Réservations : 02 41 34 14 42 ou 02 41 69 11 68.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du jardin partagé «Le Jardin de la Gare» se tiendra le mercredi 31 janvier, à 19h, salle du cloître, 78 rue du Commandant Bourgeois. La réunion est ouverte à tous, sans engagement d'adhésion.

Lieu de partage de savoirs et lieu de convivialité, le jardin est cultivé collectivement avec des techniques respectueuses de l'environnement (permaculture...). Si vous êtes amateurs de circuits courts et de saveurs authentiques, rejoignez-nous !

Contact :

lejardindelagare.wordpress.com

lejardindelagare@gmail.com

CONCOURS DE BELOTE

Le prochain concours de belote de la Société de boule de fort de l'ordre aura lieu le samedi 17 février, salle de la Chesnaie à partir de 14h.

GYM VOLONTAIRE, LA FORME OLYMPIQUE



La saison 2023/24, qui va être marquée par les Jeux Olympiques, dynamise l'engouement pour le sport et cela quelque soit l'âge des pratiquants. La Gym

Volontaire des Ponts-de-Cé, a tenu le 17 novembre sa 33^{ème} assemblée générale avec une salle pleine de 130 personnes pour un effectif total de 230 adhérents.

L'association est membre de la fédération nationale «d'Éducation Physique Gym Volontaire» labellisée «sport santé qualité club» et de l'Office Municipal des Sports.

Elle propose 16 heures d'activités par semaine réparties entre gym vitalité, gym douce, Pilates, renforcement musculaire, marche nordique sportive et douce.

En plus de ces activités hebdomadaires, l'association organise et propose annuellement trois séjours d'une semaine : randonnée raquettes en hiver à la montagne, randonnée pédestre en mai en région et séjour touristique à l'étranger fin août début septembre.

A l'occasion de cette AG, l'ensemble du bureau et son président Michel Leblanc n'ont pas manqué de récompenser les nouveaux octogénaires sportifs de l'association et de valider le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets 2023/24.

La soirée, comme à son habitude, s'est terminée par un grand moment de convivialité.

Contact : 06 08 27 18 46 - 06 08 46 83 02

gymvolontaire@hotmail.fr

ZOOM SUR

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DU DON DU SANG

ACTE CITOYEN ET GÉNÉREUX, LE DON DU SANG EST AVANT TOUT UNE DÉMARCHE RICHE ET FORTE QUI PLACE LES DONNEURS ET LES RECEVEURS AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE.

Les critères à respecter sont les suivants : être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et être reconnu apte au don lors de l'entretien avec un médecin le jour du don. L'équipe médicale vous accueille pour le prélèvement, puis une collation vous est offerte par les bénévoles, un moment nécessaire qui se veut convivial.

Aux Ponts-de-Cé, lors de la dernière collecte, les dons étaient malheureusement en baisse de 30% par rapport aux années précédentes. Nous invitons chacun à participer à ce geste solidaire, dans la mesure de ses possibilités.

La prochaine collecte aura lieu salle Athlétis le jeudi 15 février de 16h à 19h30 (temps sur place estimé : 1h, collation comprise).

RDV obligatoire au
02 41 72 44 44, ou via le lien
[https://dondesang.efs.sante.fr/
trouver-une-collecte/92760/sang](https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/92760/sang)
ou enfin en scannant ce QR code.



LA SAISON DE PÉTANQUE REDÉMARRE

Les entraînements ont lieu les mardi et jeudi de 14h à 19h au complexe sportif François-Bernard. Pour ceux qui veulent faire de la compétition, il faut prendre une licence pour laquelle il faut fournir une photo d'identité et une photocopie de carte d'identité. Le montant de la cotisation est de 40€ et elle est offerte pour les - de 18 ans. Et pour ceux qui préfèrent jouer en loisirs, la cotisation annuelle est de 12 €.

Prochaine permanence de licence le dimanche 14 janvier de 10h à 12h au complexe sportif.

Contact :Président : Chailleux Aurélien
06 85 66 79 67 - aspcpetanque@orange.fr

«LES ÉLECTIONS POUR LES NULS» AVEC LE COMITÉ SAINT-MAURILLE



C'est jour d'élection municipale dans une salle communale, sur fond d'intérêts privés et de ragots, la tension est palpable. Solange, présidente du bureau de vote s'efforce, en parfaite neutralité, de maintenir un calme relatif. Menace d'attentat ! Et là, évidemment, tout se complique à souhait. On monte encore d'un cran, lorsque les bulletins dépouillés (et nuls) révèlent les pires secrets de la vie communale.

Allez ! Venez rire,... venez donc voter vous aussi. Une comédie en deux actes de Jean-Paul Cantineaux (1h30).

Théâtre des Dames : en janvier, vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28

Salle Emstal : le samedi 3 et dimanche 4 février. Horaires : 20 h30 sauf dimanche à 15h.

Réservations :
du lundi au vendredi au 07 66 77 26 49
comite.saintmaurille@gmail.com
Tarifs : adultes 10€, enfant de moins de 10 ans 3 €.

MARIE-AGNÈS RENOU, CRÉER DU LIEN ENTRE LES ENTREPRISES LOCALES

CONSEILLÈRE EN FORMATION DEPUIS PLUS DE 30 ANS, MARIE-AGNÈS RENOU, EST LA CO-FONDATRICE ET PRÉSIDENTE DU CLUB «BONJOUR LES PONTS-DE-CÉ» DONT L'OBJECTIF EST DE TISSER DES LIENS ENTRE LES ENTREPRISES DE LA VILLE.



C'est un goût prononcé pour la dactylographie, qu'elle pratique sur une machine à écrire puis sur un micro-ordinateur, qui a conduit Marie-Agnès Renou à suivre des études en informatique.

Après un BTS et une année de spécialisation en vente de solutions informatiques, elle choisit de travailler dans le secteur de la formation.

En janvier 1990, elle devient ainsi conseillère en formation au sein de Formalog, organisme de formation spécialisé à l'origine dans l'informatique. L'entreprise est installée depuis 2012 dans la zone du Moulin-Marcille aux Ponts-de-Cé. «Mes interlocuteurs sont des particuliers, des entreprises et

des collectivités. Mon rôle est d'évaluer les connaissances des personnes en demande de formation, les objectifs recherchés, déterminer le contenu et le bon rythme à adopter, choisir

avec le client la bonne période et le bon lieu. Je prends en charge l'organisation complète de la logistique pour que la formation soit réalisée dans les meilleures conditions pour les apprenants et le formateur», développe-t-elle. Consciente que les collectivités ont des besoins spécifiques, elle a créé il y a 12 ans l'association Alliance Projets et Territoires, qui regroupe des professionnels du conseil et de la formation.

En 2019, elle rencontre Anne Fournier, cogérante du garage AD Expert, situé à deux pas de Formalog. «Nous ne nous connaissions pas alors que nous étions voisines. Avec d'autres entreprises de la zone, nous avons commencé à nous voir régulièrement autour d'un verre ou d'un repas», raconte-t-elle. C'est ainsi qu'est

née l'idée de créer un club d'entreprises, lancé officiellement fin septembre dernier. Les objectifs du club «Bonjour Les Ponts-de-Cé» sont d'apprendre à se connaître, créer du lien et faciliter les collaborations, ouvrir le monde professionnel aux citoyens et aussi être un relais auprès de la commune et d'Aldev, agence de développement économique d'Angers Loire Métropole. Le montant de l'adhésion se veut accessible : 50 € pour une personne représentant une structure et 70€ pour deux représentants. A peine créée, l'association a déjà permis à un étudiant, qui a réalisé le logo du club, de trouver un emploi dans une entreprise de la zone du Moulin-Marcille. Le club, qui compte une trentaine d'adhérents, organise une fois par mois, le jeudi soir, une rencontre dans les locaux d'une entreprise adhérente. En décembre dernier, les adhérents se sont retrouvés exceptionnellement au Relais emploi de la Ville, situé au Trait d'Union dans le quartier de La Chesnaie. Prochain rendez-vous le 18 janvier chez Climb Up !

club.bonjour.lespontsdece@gmail.com

Ce qui compte
pour moi,
c'est l'humain.

MOT DE LA MAJORITÉ

Un budget responsable

Le 19 décembre dernier, les élus.es de la majorité municipale ont approuvé le projet de budget 2024. Malgré un contexte particulier (inflation et ses conséquences sur nos charges générales, le rôle de plus en plus omniprésent de l'État dans la gestion des collectivités locales, le dérèglement climatique et la concurrence entre nos territoires qui nous contraignent à rendre nos métiers et nos postes territoriaux plus attractifs) nous avons tenu à présenter un budget responsable qui permette à la fois de tenir nos engagements mais également de préparer l'avenir de notre commune et de son développement.

Comme cela est souvent le cas au milieu d'un mandat municipal, ce sera d'abord une **année d'investissements records**. En effet, entre le temps de maturation des projets présentés pendant la campagne municipale et leur mise en œuvre, une période plus ou moins longue permet d'affiner le projet, de consulter et de faire les marchés avec les entreprises.

C'est la raison pour laquelle nous investirons cette année une somme record de 7,8M d'€. (construction d'un nouvel accueil jeunes, arrivée de la géothermie dans plusieurs bâtiments municipaux de l'île du château, construction d'un club house au stade, rénovation énergétique de l'école André-Malraux et un plan d'éclairage LED dans plusieurs salles sportives...)

Au-delà du budget d'investissement, l'autre axe significatif de ce budget 2024 sera l'effort important auprès du **personnel municipal**. L'enveloppe financière qui lui sera réservée augmentera de plus de 7 %. Cette hausse s'explique par certaines décisions nationales comme la hausse du point d'indice et l'augmentation du nombre de points, mais aussi par notre volonté de revaloriser et de rendre plus attractifs nos métiers territoriaux. C'est ainsi que nous allons instituer des chèques-dejeuners pour les agents municipaux, poursuivre la hausse du régime indemnitaire des catégories C, mettre en place le forfait mobilité durable et prendre en charge l'augmentation de l'assurance prévoyance.

Le troisième axe important de ce budget 2024 sera **la solidarité**.

D'abord avec le centre communal d'action sociale. En effet, le CCAS est de plus en plus sollicité et subit lui aussi les conséquences des hausses du coût de l'énergie et des revalorisations salariales. La subvention sera donc augmentée de 36 000 €. Ensuite c'est vers le milieu associatif où nous avons voulu faire un effort en augmentant de 5 % l'enveloppe budgétaire des subventions. Nous connaissons le poids important du monde associatif aux Ponts-de-Cé et le rôle qu'il joue sur le lien social entre les habitants.

Enfin, comme nous l'avons déjà annoncé l'an dernier, **nous n'augmenterons pas les taux communaux des taxes locales**. Seule la revalorisation des bases, décidée par les parlementaires aura une conséquence directe sur les impôts locaux des Ponts-de-Céais. Le détail de ce budget est à lire sur le site lespontsdece.fr

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

En 2024, ne nous laissons pas diviser !

Aux Ponts-de-cé comme ailleurs, la société et l'économie ne pourraient pas fonctionner sans la sueur des travailleurs de toutes origines, avec ou sans papiers. Dans l'industrie ou dans les services, que nous soyons français ou immigrés, nous avons les mêmes exploités... et nous faisons face aux mêmes politiciens abjects, qui voudraient nous dresser les uns contre les autres.

Retirer des droits aux travailleurs étrangers, comme le fait le gouvernement Macron-Borne-Darmanin avec sa loi Immigration, n'en donnera pas plus aux travailleurs français, au contraire ! Les puissants s'attaquent toujours aux plus précaires avant de taper sur le reste du monde du travail, c'est une loi de l'Histoire. Aujourd'hui, n'importe quel drame est instrumentalisé par les démagogues de droite et d'extrême droite pour alimenter les préjugés xénophobes. Ces amalgames racistes sont odieux. Le terrorisme n'a rien à voir avec l'immigration, pas plus que l'insécurité qu'on peut ressentir face aux incivilités, à la délinquance et aux trafics : ces maux sont les produits d'une société capitaliste malade, en bout de course, qui laisse les jeunes sans avenir.

Notre condition de travailleurs nous unit, pour le meilleur et pour le pire, dans une seule et même classe sociale qui doit défendre ses intérêts — emplois, salaires, retraites — contre le grand patronat. Que nous soyons un maximum à renouer avec cette conscience de classe, c'est mon vœu pour l'année 2024 !

Didier Lizé / élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

► Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

► Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture
Vendredi après-midi : sur RDV.

► Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme
Mardi : 17h - 18h sur RDV.

► Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines
Jeudi après-midi : sur RDV.

► Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique
Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

► Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique
Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

► René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs
Mardi : 8h30 - 10h30
sur RDV.

► Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 10h - 12h
sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS

RIVE D'ARTS

PÔLE DE CRÉATION

EXPOSITION

LA SÉRÉNITÉ DU DÉSORDRE

RENÉ BARREAU

GRAPHISME . DÉCOUPAGE . INSTALLATION

DU 13 JANVIER AU
25 FÉVRIER

ENTRÉE LIBRE
DE 14H À 18H
SAUF LE LUNDI

EXPOSITION LA SÉRÉNITÉ DU DÉSORDRE DE RENÉ BARREAU GRAPHISME, DÉCOUPAGE, INSTALLATION

Rive d'Arts

Jusqu'au 25 février

JANVIER

Mardi 16, 23 et 30

ATELIERS SENIORS
REMUES MÉNINGES

14h30 à 16h

Centre culturel Vincent-Malandrin

VENDREDI 12

DANSE ET THÉÂTRE / SOLI SPORTIFS
CIES LOBA ET LA GRIVE

20h

Complexe sportif François-Bernard

Lundi 15

VŒUX À LA POPULATION

19h30

Athlétis

Les 19, 20 à 20h30

Et le 21 à 15h

THÉÂTRE / LES ÉLECTIONS
POUR LES NULS

COMITÉ SAINT-MAURILLE

Théâtre des Dames

Samedi 20

NUIT DE LA LECTURE / CAUSE
TOUJOURS ET DICTÉE GÉANTE

14h30 et 18h

Médiathèque

Mercredi 24

APRÈM'JEUX / TOUT PUBLIC

14h30 à 17h30

Médiathèque

Les 26, 27 à 20h30

Et le 28 à 15h

THÉÂTRE / LES ÉLECTIONS
POUR LES NULS

COMITÉ SAINT-MAURILLE

Théâtre des Dames

Samedi 27

THÉÂTRE / ON DÎNERA AU LIT
SORGES THÉÂTRE

20h30

Salle Jacques-Houtin

Mardi 30

CONSEIL MUNICIPAL

19h

Hôtel de Ville

Mercredi 31

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
JARDIN PARTAGÉ DE LA GARE

19h

Salle du cloître

FÉVRIER

Vendredi 2

PRÉSENTATION RÉSEAU
IRIGO SORGES

18h30

Salle Jacques-Houtin

Samedi 3

REPAIR CAFÉ

10h à 12h30

Médiathèque

Samedi 3

CARNAVAL ET VILLAGE
D'ANIMATIONS

10h30 à 17h

Athlétis

Samedi 3

CAFÉ CITOYENS / QUARTIER
DE LA MONNAIE / LA BROSSE

10h30 à 12h

Place des mazeris

Samedi 3

THÉÂTRE / ON DÎNERA AU LIT
SORGES THÉÂTRE

20h30

Salle Jacques-Houtin

Samedi 3 à 20h30

Et dimanche 4 à 15h

THÉÂTRE / LES ÉLECTIONS
POUR LES NULS

COMITÉ SAINT-MAURILLE

Salle Emstal

Mardi 6

LE GAVROCHE SE DÉVOILE
LECTURE PUBLIQUE
DE LA SÉLECTION 2024

17h30

Médiathèque Jean-Carmet à Mûrs-Érigné

Mardi 6 et 13

ATELIERS SENIORS
REMUES MÉNINGES

14h30 à 16h

Centre culturel Vincent-Malandrin

Mercredi 7

ATELIERS AIDANTS
UN TEMPS POUR MOI

15h à 17h

Résidence autonomie Les Champs Fleuris

Vendredi 9

RENCONTRE AVEC LE
JOURNALISTE ARNAUD VAULERIN
AUTEUR DE LA PRÉSIDENTE ET LA GUERRE

19h

Médiathèque

Samedi 10

LES TIT'ZISTOIRES / CATHY DECOU
CIE FÉNÉMONE

10h et 11h / pour les 0-3 ans

Médiathèque

Jeudi 15

COLLECTE DE SANG SUR RDV
[HTTPS://DONDESANG.EFS.SANTE.FR](https://dondesang.efs.sante.fr)

16h à 19h30

Athlétis

Vendredi 16

THÉÂTRE / BAGARRE / CIE LOBA

18h30 / dès 6 ans / jeune public

Théâtre des Dames

Vendredi 16

QUIZ CINÉMA

20h

La Timbale, Promenade Emstal

Samedi 17

MALLE AUX HISTOIRES

10h30 / dès 4 ans

Médiathèque

Samedi 17

CONCOURS DE BELOTE

SOCIÉTÉ DE BOULE DE FORT DE L'ORDRE

14h

Salle de La Chesnaie

Jeudi 22

FORUM JOBS D'ÉTÉ

De 11h à 18h

Athlétis

Vendredi 23

THÉÂTRE D'OBJETS / CIE À
LA CONQUÊTE

20h / dès 12 ans

Théâtre des Dames

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) :
02 41 79 75 72
- > Maison des associations :
02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de
Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard :
02 41 44 86 90



**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE
VOTRE VILLE
(GRATUIT)**



www.lespontsdece.fr



[villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)



[@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

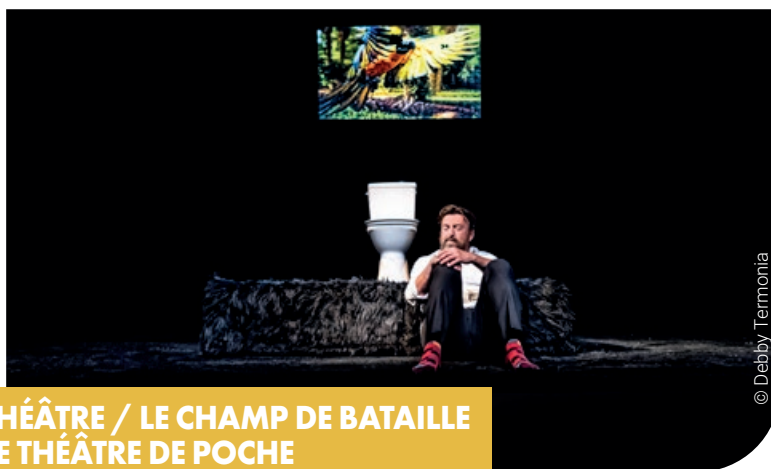
BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Lundi et vendredi
de 14h à 18h
- > Mardi de 14h à 18h30
- > Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Tél. : 02 41 79 75 94

Billetterie en ligne sur
www.lespontsdece.fr



© Debby Termonia

**THÉÂTRE / LE CHAMP DE BATAILLE
LE THÉÂTRE DE POCHE**

Théâtre des Dames

Samedi 3 / 20h / dès 14 ans

La Ville des Ponts-de-Cé
vous souhaite

UNE BONNE ANNÉE

2024

La nature parle, écoutons-la

